



7^e Colloque annuel de l'Association Française de Droit de la Sécurité et de la Défense

Université Grenoble Alpes

Jeudi 26 septembre 2019
13h30 - 18h00

Vendredi 27 septembre 2019
9h00 - 16h30

Contact & informations: cesice@univ-grenoble-alpes.fr

<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr/> <https://cesice.univ-grenoble-alpes.fr/>

PROGRAMME



13h30 **Ouverture**

Delphine DESCHAUX-DUTARD, maître de conférences de science politique à l'Université Grenoble Alpes, coordonnatrice du colloque

Patrick LÉVY, professeur de médecine, président de l'Université Grenoble Alpes

Accueil du colloque

David DECHENAUD, professeur de droit à l'Université Grenoble Alpes, doyen de la Faculté de droit

Allocutions des directeurs de laboratoire de soutien : Nicolas KADA, directeur du Centre de recherches juridiques (CRJ) et Théodore CHRISTAKIS, directeur du Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE), professeurs de droit à l'Université Grenoble Alpes

Présentation des travaux:

Jean-Christophe VIDELIN, professeur de droit à l'Université Grenoble Alpes, vice-doyen de la Faculté de droit, coordonnateur du colloque

14h30

Atelier 1: Droit de la police et de la sécurité intérieure

Président : Xavier LATOUR, professeur de droit public, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice
Rapporteur : Nadine DANTONEL-COR

Le pouvoir de police ne se délègue-t-il vraiment pas ?

Bertrand PAUVERT, maître de conférences de droit public à l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse

L'enquêteur de droit privé : un auxiliaire privé ?

Asma BOUDAYA, doctorante à l'Université Grenoble Alpes

Professionnels de santé et sécurité dans les hôpitaux publics

Pierre BOURDON, professeur de droit public à l'Université du Mans

La liberté de manifestation à l'épreuve des lois anti-casseurs

Florence NICOUD, maître de conférences de droit public à l'Université de Nice-Côte d'Azur

La police des baignades

Nadine DANTONEL-COR, maître de conférences de droit public à l'Université de Lorraine à Metz

La police des immeubles menaçant ruine

Florian POULET, professeur de droit public à l'Université d'Évry-Val d'Essonne

14h30

Atelier 2: Technologies et sécurité nationale

Président : Olivier RENAUDIE
Rapporteur : Laurent TRIGEAUD

Le régime des armes nucléaires, mésologiques, biologiques, chimiques (NMBC)

David CUMIN, maître de conférences de droit public à l'Université de Lyon III- Jean Moulin

Vidéoprotection par drones : démarche sécuritaire ou liberticide ?

Cassandra ROTILY, doctorante en droit public à l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse

Intelligence artificielle et défense

Anne CAMILLERI, professeur de droit public à l'Université de Paris XIII à Villetaneuse

Réseaux sociaux, adversaires ou partenaires ?

Marc WATIN-AUGOUARD, général d'armée (2S) de la Gendarmerie nationale, directeur du CREOGN

Les compétitions de jeux vidéo sont-elles une loterie ? La réponse du code de la sécurité intérieure

Olivier RENAUDIE, professeur de droit public à l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne

Les premiers pas de Definvest, le fonds d'investissement du ministère des Armées, géré par la Banque publique d'investissement (BPI France)

Laurent TRIGEAUD, maître de conférences de droit public à l'Université de Paris II -Panthéon-Assas

17h30– 18h00 : **Pause**

AMPHI 2

18h00– 19h30 : **Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'AFDSD et Conseil d'administration de l'AFDSD**

8h30 **Accueil café**

Salle B 212

Faculté de droit

9h00

Atelier 3: Enjeux institutionnels, enjeux opérationnels

Président : Franck DURAND

Rapporteur : Florent BAUDE

Le rattachement de la Gendarmerie nationale au ministère de l'Intérieur : retour sur la loi du 3 août 2009

Jérôme MILLET, docteur en droit, sous-préfet de Lodève (Hérault)

La participation citoyenne à la sécurité

Franck DURAND, maître de conférences de droit public à l'Université de Champagne-Ardenne, directeur de l'IPAG de Reims

Les traités et accords bilatéraux de défense conclus par la France

Florent BAUDE, maître de conférences de droit public à l'Université de Lille

Légalité de la frappe dans les conflits armés, aspect pratique : l'application du point de vue de l'opérationnel au contact

Alban LEDUC, capitaine de frégate à l'État-major de la Marine – ministère des Armées

Cadre et enjeux juridiques des actions de contre-ingérence des forces en contexte multinational

Nicolas LE SAUX, docteur en droit, président d'ATAO

La gestion des défis posés par la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest : Réflexions à partir des cas burkinabé et malien

Mahamane COULIBALY, maître-assistant à l'Université de Bamako (Mali), administrateur national chargé des droits de l'Homme à la MINUSMA, et Maxime SOMDA, doctorant à l'Université Grenoble Alpes

Salle B 214

Faculté de droit

9h00

Atelier 4: Méthodologie de la recherche en sécurité et défense

Président : Christian VALLAR, professeur de droit public,
doyen honoraire de la faculté de droit et de science politique de Nice

Rapporteur : Anne-Sophie TRAVERSAC

L'utilisation de la méthode quantitative et des bases de données pour appréhender les questions de défense et de sécurité internationale

Mayeul KAUFFMANN, docteur en sciences économiques, chercheur au CESICE – Université Grenoble Alpes

Étudier la défense en science politique : la problématique des entretiens de recherche et de leur réutilisation

Delphine DESCHAUX-DUTARD, maître de conférences de science politique à l'Université Grenoble Alpes

Méthode économique et recherche sur la défense

Julien MALIZARD, chercheur à la chaire d'Économie de défense de l'HEDN

Faire de la recherche sur la défense en droit public

Anne-Sophie TRAVERSAC, maître de conférences à l'Université de Paris II - Panthéon-Assas

Le particularisme du droit pénal de la sécurité et de la défense – exemple d'une recherche sur et par l'exception

Christophe AUBERTIN, maître de conférences de droit privé à l'Université de Paris V - Descartes

L'approche sociologique de la sécurité et de la défense par la sociologie : l'exemple du Service National Universel

Sébastien JAKUBOWSKI, professeur des universités, directeur de l'ESPE Lille - Nord de France

12h00- 13h00 **Buffet à la faculté de droit**

AMPHI 2

Bâtiment Stendhal

13h30- 15h00 : **Rapports de synthèse et discussion**

Président: Jean-Christophe VIDELIN

Atelier 1 : Rapport de Nadine DANTONEL-COR

Atelier 2 : Rapport de Laurent TRIGEAUD

Atelier 3 : Rapport de Florent BAUDE

Atelier 4 : Rapport de Anne-Sophie TRAVERSAC

15h00 : **Conférence publique**

Pierre-Joseph GIVRE, général de brigade, commandant la 27ème Brigade d'infanterie de montagne (BIM)

16h00 : **Clôture du colloque**

Olivier GOHIN, professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), président de l'AFDSD

Jeudi 26 septembre 2019 de 13h30 à 18h00
Vendredi 27 septembre 2019 de 9h00 à 16h30

L'Association Française de droit de la Sécurité et de la Défense (AFDSD) est une association reposant sur un réseau national d'universitaires, d'acteurs (militaires...) et d'experts des questions de défense et de sécurité, dans leurs aspects juridiques et politiques en particulier. Ce réseau organise chaque année un grand colloque national rassemblant l'état des travaux de recherche conduits sur les problématiques de défense et de sécurité (intérieure et extérieure). Après Nice, Mulhouse, Brest, Reims, Lille, Bordeaux, les laboratoires de recherche juridique de l'Université Grenoble Alpes (Centre de recherches juridiques, Centre de sécurité internationale et de coopération européenne) organisent le colloque annuel 2019.

Coordonnateurs du colloque :

Delphine DESCHAUX-DUTARD, maître de conférences de science politique à l'Université Grenoble Alpes
Jean-Christophe VIDELIN, professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes

Comité scientifique:

Théodore CHRISTAKIS, Delphine DESCHAUX-DUTARD, Olivier GOHIN, Nicolas KADA, Sébastien-Yves LAURENT, Valérie MABALAT et Jean-Christophe VIDELIN
secrétaire du colloque : Romain CISWICKI: romain.ciswicki@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu du colloque :

Université Grenoble Alpes
Bâtiment Stendhal Amphi 2 et 3
Faculté de droit Salle B212 - B214
1086 Avenue centrale
38400 SAINT-MARTIN d'HÈRES

Contact:

<https://cesice.univ-grenoble-alpes.fr>
<https://crj.univ-grenoble-alpes.fr/>

Inscription obligatoire à prendre auprès du secrétaire du colloque d'ici au vendredi 20 septembre 2019 inclus par courriel :

cesice@univ-grenoble-alpes.fr ou
crj@univ-grenoble-alpes.fr

ou par courrier :

Secrétariat du 7^{ème} colloque annuel de l'AFDSD
Faculté de droit - CRJ
BP 47
38040 GRENOBLE Cedex 9

Informations pratiques

Venir au colloque depuis la gare SNCF :

En tramway :

Ligne B destination Presqu'Île-Gières / Plaine des sports
Arrêt Bibliothèques universitaires (Trajet de 25 minutes)

En voiture:

Prendre les autoroutes en direction de Grenoble de :
Chambéry : A 41 , de Lyon : A 48, de Valence : A 49

Accédez au campus depuis Grenoble : sortie 1 par l'avenue Gabriel Péri Saint-Martin-d'Hères - Domaine universitaire